



# ACNOA NEWSLETTER



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

Nov. 2023

REVUE MENSUELLE DE L'OLYMPISME AFRICAIN



**40<sup>ÈME</sup> SEMINAIRE DES SECRETAIRES  
GENERAUX DES CNO D'AFRIQUE**

# **PRIORITE AUX JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 !**

**FORUM RÉGIONAL SUR LES FINANCES**

**LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE ET L'ACNOA  
EN SYMBIOSE POUR LA GOUVERNANCE**

*A un peu plus d'un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'ACNOA a organisé les 4 et 5 novembre 2023 à Mombassa, au Kenya, le 40<sup>ème</sup> Séminaire des Secrétaires généraux des CNO sous le thème central «Dispositions du compte à rebours pour les Jeux olympiques de paris 2024 ». Ce fut l'opportunité pour l'ACNOA et le comité d'organisation de Paris 2024 de montrer les avancées techniques et les dispositions prises pour accueillir le Mouvement Olympique et Sportif dans les meilleures conditions et faire des Jeux de Paris 2024 une fête mondiale et populaire. Quelques jours auparavant, l'instance faîtière du Mouvement olympique africain et la Solidarité olympique organisaient, toujours à Mombassa, un forum sur la gestion financière des ressources mis à la disposition des CNO par cet organisme du CIO. ACNOA Newsletter vous fait (re)vivre les temps forts de ces deux importantes rencontres.*



**Discours du président de l'ACNOA à  
l'ouverture du 40<sup>ème</sup> Séminaire des  
Secrétaire généraux des CNO**

*Mustapha Berraf*

**« Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Arts ;  
Monsieur le Président du Comité National Olympique du Kenya ;  
Mesdames, Messieurs les autorités Gouvernementales de la  
République du Kenya ;  
Chers amis de la Solidarité Olympique ;  
Chers amis de la famille Olympique africaine ;  
Chers Secrétaires Généraux de l'Olympisme Africain ;  
Honorables invités ;  
Mesdames et Messieurs ;**

Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue en ces lieux à l'occasion du 40<sup>ème</sup> Séminaire des Secrétaires Généraux des Comités Nationaux Olympiques Africains.

Merci à vous Monsieur le Ministre, merci à vous chers amis et autorités de la République du Kenya. Merci pour l'accueil magnifique et inoubliable dans ce pays qui est le gardien des vestiges d'une Afrique touristique et hospitalière.

Merci à tout le peuple du Kenya et d'Afrique.

Merci à tous !

Monsieur le Ministre, nous sommes tous sensibles et reconnaissants de ce que votre Pays béni de Dieu apporte depuis des décennies au mouvement olympique et sportif africain et mondial. Sensibles, par ailleurs, à l'attachement que vous portez au développement par le sport de notre jeunesse. Une jeunesse qui a besoin de repères dans son aspiration à un avenir radieux et meilleur, et qui s'appuie sur une Afrique forte et prospère.

**Honorables invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais féliciter tous les Comités Nationaux Olympiques Africains, un an après nos derniers travaux de Freetown à la faveur du 39<sup>ème</sup> Séminaire des Secrétaires Généraux tenu les 12 et 13 novembre 2022. Il sied de souligner que, depuis cette dernière rencontre, des mutations importantes ont été enregistrés, ce qui est certainement l'aboutissement des recommandations et résolutions prises ensemble et de commun accord.

La bonne gouvernance tel que nous l'avons tous recommandée prend de plus en plus ses marques. Le rôle du Secrétaire Générale s'est considérablement modernisé et rendu efficace pour le bonheur du CNO. Tout ceci favorise un meilleur environnement de travail et instaure un climat propice pour tous les acteurs de notre mouvement olympique et sportif.

Je tiens à féliciter chacun d'entre vous, chers Secrétaires Généraux, pour votre engagement individuel et collectif. Vous faites honneur à l'Afrique.

Les travaux de la présente Session, 40<sup>ème</sup> du genre, ont pour thème «**DISPOSITIONS DU COMPTE A REBOURS POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024**».

Les sous thèmes portent sur les rôles et responsabilités des Comités Nationaux Olympiques et la bonne organisation, par l'ACNOA, des jeux et autres grands évènements.

L'enjeu est important pour la participation honorable et historique de nos athlètes aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Nous sommes ainsi appelés à élever notre niveau de préparation, et de surcroit afficher le meilleur visage de notre gouvernance sportive.

Ici à Mombassa, nous devons peaufiner cette préparation pour des horizons prometteurs pour le Mouvement Olympique et Sportif Africain.

Nous remercions sincèrement la Solidarité Olympique dont le rôle est déterminant au développement et au bon fonctionnement du sport sur le continent. Est-il nécessaire de souligner que sa contribution au soutien de nos athlètes à travers des bourses olympiques nous reconforte et établit un rapport de confiance avec les acteurs direct du sport africain ?

Les Comités Nationaux Olympiques Africains doivent suffisamment tirer parti du soutien multiforme de la Solidarité Olympique.

Pour tenir notre pari de réussir à Paris 2024 et aussi de faire des Jeux Africains de l'ACNOA 2027 un succès majeur, nous devons être plus entreprenants, plus pragmatiques, plus opérationnels, plus rassembleurs, et mettre en œuvre un programme d'actions fortes qui se décline en une bonne maîtrise de nos administrations pour une structuration qui promeut la gestion axée sur les résultats. Je le disais déjà l'année dernière, et je le répète encore aujourd'hui. C'est pour cela que nous sommes tous interpellés dans nos rôles et responsabilités, en l'occurrence les 54 Comités Nationaux Olympiques.

Mettons en avant la SOLIDARITE au service de la jeunesse Africaine !

**Honorables Invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Porter notre continent consiste, dans le contexte actuel, à déterminer les options, les conditions, les mécanismes et les défis des camps d'entraînement, à élaborer le calendrier et le parcours de qualification des athlètes pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, à évaluer les défis et préoccupations des CNO à l'approche des Jeux olympiques, à se pencher sur les attentes et le rapport d'avancement des Jeux Africains.



**Pour tenir  
notre pari de  
réussir à Paris 2024  
et aussi de faire des Jeux  
Africains de l'ACNOA 2027  
un succès majeur, nous devons  
être plus entreprenants, plus  
pragmatiques, plus opérationnels, plus  
rassembleurs, et mettre en œuvre un  
programme d'actions fortes qui se  
décline en une bonne maîtrise de  
nos administrations pour une  
structuration qui promeut  
la gestion axée sur les  
résultats.**



En somme, il y a lieu de revisiter tous les aspects stratégiques d'une organisation réussie et des perspectives bien planifiées. Mombassa est notre ultime baroud d'honneur avant la grand-messe du sport et de l'olympisme mondial de Paris en France.

Nos recommandations doivent refléter ce besoin de mutualisation des énergies, et permettre aux CNO de parfaire leurs actions.

L'Afrique doit rayonner durant ces Jeux Olympiques de Paris 2024, nous en avons les moyens et nous devons atteindre nos objectifs.

Vive l'Olympisme ! Vive la jeunesse d'Afrique ! Vive l'Olympisme Africain !

Je souhaite plein succès à vos travaux, merci de votre aimable attention ».



**MOMBASSA 2023**

# **UNE CÉRÉMONIE D'OUVERTURE RICHE EN COULEURS**

Organisé à Mombassa, au Kenya, les 4 et 5 novembre 2023, le 40<sup>e</sup> Séminaire des Secrétaires généraux des CNO membres africains a, au cours des travaux, tablé sur plusieurs axes.

**L**a cérémonie d'ouverture du 40<sup>ème</sup> Séminaire des Secrétaires généraux des CNO membres de l'ACNOA s'est déroulée le 4 novembre 2023 à Mombasa sous la présidence du Ministre kenyan de la Jeunesse, des Sports et des Arts, Ababu Namwamba, et en présence de 120 délégués dont le président du NOC-K, Paul Tergat, le légendaire Kipchoge Keino, le Secrétaire général de l'ACNOA, Eng. Ahmed Abou Elgasim Hashim, le Trésorier général de l'ACNOA, l'Ingr. Ahmed Abu Gumel, qui représentait le Président de l'ACNOA, l'Honorable Mustafa Berraf, et les représentants des CNO membres de l'ACNOA et de plusieurs organisations partenaires.

Dans son discours de circonstance, le ministre en charge du sport a déclaré que les gouvernements du continent devraient être disposés à s'associer à l'ACNOA afin de s'assurer que le rêve de l'Afrique se réalise pendant les Jeux Olympiques et d'autres compétitions sportives en mettant à la disposition des athlètes des ressources et installations. Le ministre Namwamba a, en outre, indiqué que le gouvernement kenyan est un partenaire disposé à jouer le rôle de catalyseur dans la réalisation du rêve olympique de l'Afrique et sera donc plus qu'heureux d'accueillir à nouveau d'autres forums et événements sportifs dans l'avenir.

Il a aussi exhorté l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) à proposer des solutions innovantes pour une participation plus accrue de l'Afrique et une moisson plus abondante aux Jeux Olympiques.

*« Le gouvernement kenyan et, je le sais, d'autres gouvernements à travers l'Afrique, sont des partenaires et collaborateurs primordiaux de la réussite de nos athlètes de manière régulière à l'occasion de leur participation aux compétitions sportives*



*et particulièrement les Jeux Olympiques, qui sont l'apogée de leur carrière », a-t-il indiqué.*

Poursuivant son propos, le Ministre a déclaré que les gouvernements doivent toujours jouer un rôle crucial afin de faciliter le travail abattu par les Comités Nationaux Olympiques et, par ricochet, celui de l'ACNOA et d'autres organismes sportifs internationaux dans la perspective de s'assurer que l'Afrique occupe la place qui lui revient lors des événements et compétitions sportifs dans le monde.

*« Cela a trait, mais sans pour autant s'y limiter, au financement des équipes nationales en temps voulu dans le cadre du long parcours menant aux compétitions mondiales », a déclaré le Ministre, tout en soulignant que les administrateurs et dirigeants sportifs africains doivent être encouragés et soutenus dans le cadre de leur recherche et de leur quête compétitive en vue*



d'occuper les postes de direction au sein des organismes sportifs internationaux.

*« Nous estimons que c'est à la fois bénéfique et stratégique pour nous, de faire infléchir, en notre faveur, les décisions prises au sommet », a-t-il précisé.*

S'exprimant à cette occasion, le Président du NOC-K, Paul Tergat, a déclaré que, quel que soit l'endroit où il se rend, il est persuadé plus que jamais que l'Afrique regorge de talents et d'opportunités sportives incroyables. *« La question de savoir si nous avons tiré parti de ces atouts est une question et une responsabilité que nous, participants à ce forum, devons explorer en y apportant des réponses », a-t-il laissé entendre.*

Paul Tergat a également indiqué que ce séminaire devrait permettre de répondre à la question de savoir dans quelle mesure l'Afrique est prête pour avoir un impact significatif lors des Jeux Olympiques de 2024.

Pour sa part, l'Honorable Mustapha Berraf, Président de l'ACNOA a, dans son discours prononcé par l'Ingr. Ahmed Abu Gumel, Trésorier général de l'organisation, relevé que les sous-thèmes du séminaire portaient sur les rôles et responsabilités des Comités Nationaux Olympiques et la bonne organisation des jeux ainsi que d'autres grands événements organisés par l'ACNOA.

Le Président de l'ACNOA a précisé que les enjeux sont importants si les athlètes africains veulent laisser une empreinte de leur participation honorable et historique aux Jeux Olympiques de Paris 2024. *« Nous sommes ainsi appelés à élever notre niveau de préparation et, de surcroît, afficher le meilleur visage de notre gouvernance sportive », a déclaré Mustapha Berraf. « Ici, à Mombasa, nous devons peaufiner cette préparation pour des horizons prometteurs pour le Mouvement olympique et sportif africain », a-t-il insisté.*



**PARIS 2024...**

# **TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR UNE PARTICIPATION RÉUSSIE DES CNO**

**A**u cours des travaux de Mombassa, la délégation de Paris 2024 a présenté un exposé relatif aux modalités pratiques à prendre en compte par les CNO pour une préparation et une participation optimales aux prochains Jeux olympiques. L'équipe de Paris 2024 était composée des responsables suivants : Alejandro Recalde, Mossane Faye et Paula Marchante.

## **LES ACCRÉDITATIONS**

A ce niveau, les mandataires de Paris 2024 ont indiqué que les TAPs ont été remplacés par des Ps ; Aussi, un quota supplémentaire a été prévu pour les Ao ; l'accréditation d'un responsable du bien-être a été présentée comme un lien entre les athlètes et l'équipe; ledit responsable doit avoir au moins un diplôme internationalement reconnu

dans le domaine du bien-être/de la santé mentale). Paris 2024 prévoit également une accréditation de chaperon pour les jeunes athlètes, âgés de moins de 16 ans. Aussi, des attachés de presse des CNO (CNO E), notamment les spécialistes des sports ont également été recrutés. Par rapport à l'accord entre les athlètes et les dirigeants des équipes, il est recommandé aux CNO de revoir la commission des athlètes des CNO pour s'assurer de l'apport et de l'avis des athlètes afin d'inclure une référence à l'expression de tous les athlètes, aux opportunités offertes pendant les Jeux (règles 50 et 40 des directives). Cet accord devrait détailler les avantages (tels que l'uniforme, la couverture médicale, la nutrition et les déplacements) et les dispositions relatives à la résolution des litiges. Il devrait également présenter les droits et obligations des athlètes pour plus de clarté.

### **L'ÉGALITÉ DES GENRES**

Les jeux de Paris 2024 entendent renforcer l'égalité des genres : 50/50 pour les athlètes et les arbitres et au moins 30 % pour les entraîneurs. Les CNO sont encouragés à envoyer un nombre égal de femmes et d'hommes dans la mesure du possible, à nommer un porte-drapeau commun et à s'efforcer d'équilibrer les sexes dans au moins 30 % des rôles de leadership pendant les jeux (CDM, CDM adjoints, chefs d'équipe, entraîneurs, médecins, etc.)

### **L'IDENTIFICATION AUTORISÉE**

Selon les représentants de Paris 2024, au cours de ces Jeux, le fabricant n'aura droit qu'à une seule identification pour un maximum de 30 cm, tandis qu'une identification technologique du produit est autorisée pour 10 cm<sup>2</sup>. Les uniformes de cérémonie peuvent être de différents types;

il peut s'agir de vêtements de marque, de tenues traditionnelles ou de survêtements. Tout cela fera l'objet d'une vérification avant les cérémonies d'ouverture et de clôture. Le dépôt des uniformes, notamment un échantillon, par les CNO participants, se fera sur la plateforme Relay. La date limite de dépôt de l'échantillon pour la tenue de cérémonie est fixée au 31 mars 2024.

En outre, les CNO sont autorisés à utiliser l'emblème et la signature des jeux fournis par Paris 2024.

### **DES MESURES FORTES PRISES POUR PRÉVENIR LES CAS DE MANIPULATION DE COMPÉTITIONS**

Les CNO sont autorisés à utiliser Athlete 365 pour obtenir des informations sur les Jeux olympiques. Celles-ci sont disponibles pour les athlètes et le public. Paris 2024, par souci de clarté invite les uns et les autres à utiliser la ligne téléphonique d'intégrité du CIO en cas de manipulation des compétitions. Par ailleurs, toutes les compétitions seront surveillées en temps réel afin de détecter les manipulations lors des qualifications. En cas de problème, il est conseillé de contacter le service d'éthique du CIO.

### **LA FOURNITURE D'UN PACK DE PRÉPARATION PRÉVUE**

Paris 2024 fournira un pack préparation aux athlètes et à leur encadrement pour accéder à des informations clés sur des sujets tels que l'arrivée à l'aéroport, la conformité antidopage, la sauvegarde, la santé physique et mentale, la règle 40 et la règle 50, les directives relatives aux réseaux sociaux et les services disponibles pendant les jeux. La 1ère version du pack sera disponible au 4e trimestre 2023 (novembre - décembre 2023) et la 2<sup>e</sup> version sera prête au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.



Le pack sera accessible via l'application Athlete365App dont le lancement est prévu en avril 2024.

En outre, la règle 50.2 sur la liberté d'expression des athlètes a été expliquée et les CNO ont été encouragés à renseigner les athlètes sur la neutralité des sports pendant les Jeux, à se concentrer sur les possibilités d'expression au cours des Jeux olympiques et à expliquer les directives sur l'application de cette règle.

Peuvent être consultées sur NOCnet les politiques du CIO relatives à plusieurs questions, à savoir les systèmes de qualification, les accréditations, la nationalité, la lutte antidopage, les règles d'accès aux informations, les insignes des CNO, la maison des CNO et les opportunités commerciales pour les athlètes, ainsi que la règle 40. Des

informations ont été fournies sur d'autres services aux athlètes tels que celles relatives à l'hébergement, au transport, à la billetterie et à la diversité culturelle, entre autres.

Les athlètes seront logés dans le village hôte et les sites satellites (Paris Main, Lille, Tahiti et plusieurs villes accueillant des matchs de football). 30 % des frais d'hébergement des autres délégations doivent être payés au plus tard le 15 janvier 2024. À partir du 16 janvier 2024, la facture pour le paiement des 70 % restants sera envoyée et le paiement sera attendu avant le 15 mars 2024.

La stratégie en matière de transport consiste à intégrer le transport des Jeux dans le système de transport public, la priorité étant donnée aux athlètes et à leur entourage pour qu'ils puissent avoir un accès facile aux sites de compétition.



**En outre, la règle 50.2 sur la liberté d'expression des athlètes a été expliquée et les CNO ont été encouragés à renseigner les athlètes sur la neutralité des sports pendant les Jeux, à se concentrer sur les possibilités d'expression au cours des Jeux olympiques et à expliquer les directives sur l'application de cette règle.**



Les informations sur les services des CNO sont disponibles principalement via l'Extranet Paris 2024, le guide du CDM (basé sur le cloud), les bulletins d'information (KIOSQUE publié chaque trimestre et La minute envoyée au CNO), la plateforme Étoile pour les CDM, où on peut trouver des informations sur les opérations, la confirmation des données et la préparation des Jeux, entre autres.

Les visites d'avant les Jeux pour les CNO sont ouvertes jusqu'en février 2024. Passée cette date, elles ne seront plus possibles. Sept CNO d'Afrique ont prévu

En ce qui concerne la billetterie pour les invités des CNO non accrédités, des billets numériques seront en vente devant le portail de billetterie, mais vous devrez signer le code de conduite, remplir le formulaire de billetterie et le déposer à temps.



### **LES JALONS ET DATES CLÉS DU PRD**

L'équipe de Paris 2024 présente à Mombassa a conseillé aux CNO d'utiliser l'outil leur permettant de suivre la qualification de leurs athlètes. La demande de compte utilisateur a été envoyée aux CNO et les dates limites d'accréditation sont fixées au 28 mars et au 24 mai 2024. Il a aussi été conseillé aux CNO de prendre des dispositions pour leurs ambassadeurs et dignitaires non accrédités via OnLocation qui fournira l'hébergement, les billets, le transport privé si l'ambassade n'en dispose pas. Il existe différents salons sur OnLocation, et qui peuvent être utilisés.

### **PARIS 2024 ET LA QUESTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE**

Pour les mandataires de Paris 2024, parmi les questions clés que les participants doivent prendre en compte, il y a le changement de mentalité sur le respect de la vie privée et de l'intimité, la différence d'estampage, l'ouverture dans l'apprentissage, la sensibilisation aux malentendus et l'amélioration de la communication. Les CNO sont encouragés à fournir des informations à leur équipe sur les questions culturelles.

Jeux olympiques de Paris

# LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE EXPOSE SUR SON ACCOMPAGNEMENT AUX CNO AFRICAINS

Une équipe de la Solidarité olympique a fait le déplacement de Mombassa à l'occasion du 40<sup>ème</sup> Séminaire des secrétaires généraux des CNO africains.

La Solidarité olympique était représentée à Mombassa par une équipe composée de Yassine Yousfi, Cynthia Amami, Florian Chapalay, Philippe Mankulyan et Jessy Newman. Un état de l'utilisation actuel des programmes de la Solidarité olympique a été présenté aux CNO qui ont été encouragés à tirer pleinement profit des opportunités offertes d'ici la fin du plan 2021-2024. Il a aussi été question des subventions pour les Jeux olympiques, de l'Olympic Refuge Fondation, du programme O'Yes en lien avec Olympafrica, du projet Olympisme 365 etc.

Dans sa présentation, la Solidarité olympique a exposé sur les opportunités offertes par son programme afin qu'ils en profitent pleinement. Les CNO ont été invités à fournir des photos de leur programme à inclure dans le rapport annuel. Dans le cadre du programme des valeurs olympiques, 148 initiatives ont été mises en œuvre et 115 bourses ont été attribuées à 26 CNO. Dans le cadre de la gestion des CNO et du partage

des connaissances, 56 bourses MEMOS ont été attribuées, 42 CNO ont bénéficié du programme d'initiatives et 144 stages ont été organisés par 29 CNO. Dans le cadre des



subventions administratives, 52 CNO du Continent en ont reçu. En ce qui concerne l'entourage, 156 cours techniques ont été organisés par 50 CNO, 182 entraîneurs de 40 CNO ont bénéficié de bourses et, pour la seule année 2023, 20 CNO ont soutenu la commission des athlètes en octroyant des bourses aux athlètes.

Par ailleurs, toujours en faveur des CNO africains la Solidarité olympique, dans le cadre du développement du sport, 48 projets DNSS ont été mis en œuvre, 47 CNO ont bénéficié de la CASG, 54 projets de formation et de détection de jeunes athlètes et 38 CNO ont bénéficié d'opportunités de formation sur mesure. Pour les CNO qui espèrent bénéficier de places pour l'universalité, le programme a été lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2023. Il y a 21 sports individuels qui le prévoient. Cependant, les

places pour l'universalité en athlétisme et en natation sont fournies directement par les FI. Il a été conseillé aux CNO de contacter World Athletics et World Aquatics.

Relativement à l'accompagnement de la Solidarité olympique aux CNO africains pour Paris 2024, une présentation a été faite sur les subventions disponibles. Elle englobe le séminaire des CDM où le rapport est attendu pour les billets et l'hébergement, les stages bloqués d'avant les Jeux, la couverture des frais de voyage, l'appui logistique du CNO et l'aide à la participation des athlètes. La Solidarité olympique fournira jusqu'à 15 000 dollars US pour les stages bloqués d'avant les Jeux, pour lesquels on peut postuler sur la plateforme Relay. Le lancement de ce projet aura lieu en janvier 2024 et le rapport était attendu avant le 30 octobre 2024.

La subvention pour la préparation de la logistique de l'équipe couvre jusqu'à 20 000 dollars US. Ce montant peut être dépensé pour l'uniforme de l'équipe, l'excédent de bagages, la promotion du CNO, etc. Il n'est pas nécessaire d'en faire la demande sur Relay, mais une avance de 15 000 dollars US sera automatiquement envoyée au CNO. La contribution pour les vols donne droit à un maximum de 10 billets, dont 8 en classe économique et 2 en classe affaires (6 athlètes, 2 dirigeants de l'équipe et 2 responsables du CNO). Les billets remboursables seront disponibles sur Relay en janvier 2024. L'hébergement couvrira 2 chambres à l'Olympic Hotel du 25 juillet au 12 août 2024.

Dans son intervention, la Solidarité olympique a également indiqué les prochains jeux auxquels les CNO devraient se préparer: Gangwon 2024, Paris 2024, Milano Cortina 2026, Dakar 2026, Los Angeles 2028 et Brisbane 2032.





# DES CAMPS D'ENTRAINEMENT AVANT LES JEUX DE PARIS 2024

**Ce sont des espaces de prédilection pour la préparation des athlètes africains aux jeux olympiques de Paris 2024 précise Faissal ABDOURAHMAN, le Secrétaire Général du Comité National Olympique et Sportif Djiboutien.**

**L**es Jeux Olympiques représentent un événement sportif mondial. Pour les athlètes, c'est une occasion de briller sur la scène internationale. C'est ce qui justifie l'importance des Camps d'entraînements. Ceux-ci jouent un rôle crucial dans la préparation physique, technique et mentale des athlètes. Ils sont essentiels pour atteindre des performances optimales.

Ces camps peuvent être locaux ou extérieurs. Il y a les camps spécialisés se concentrant sur une discipline spécifique pour un entraînement ciblé ou généralisés accueillant diverses disciplines, favorisant ainsi la polyvalence. Les programmes de la Solidarité Olympique, des Fédérations Internationales, et des partenariats avec des institutions sportives étrangères ou les offres de Paris 2024 « *France terre des jeux* »



**Il est important d'identifier des lieux adaptés aux objectifs de l'athlète.**

peuvent faciliter l'organisation des stages d'entraînement dans ces centres.

Concernant les conditions d'entraînement il est important de déterminer quand et pour combien de temps l'athlète doit aller dans un camp d'entraînement. La disponibilité d'installations modernes et d'équipements de pointe est cruciale pour un entraînement efficace. Il faut y ajouter un entraîneur expérimenté et qualifié indispensable pour le développement technique et stratégique des athlètes.

La nutrition et les soins médicaux sont deux facteurs importants et essentiels pour les athlètes. De toutes ces commodités il ressort que la seule chose à laquelle l'athlète doit se consacrer est l'entraînement.

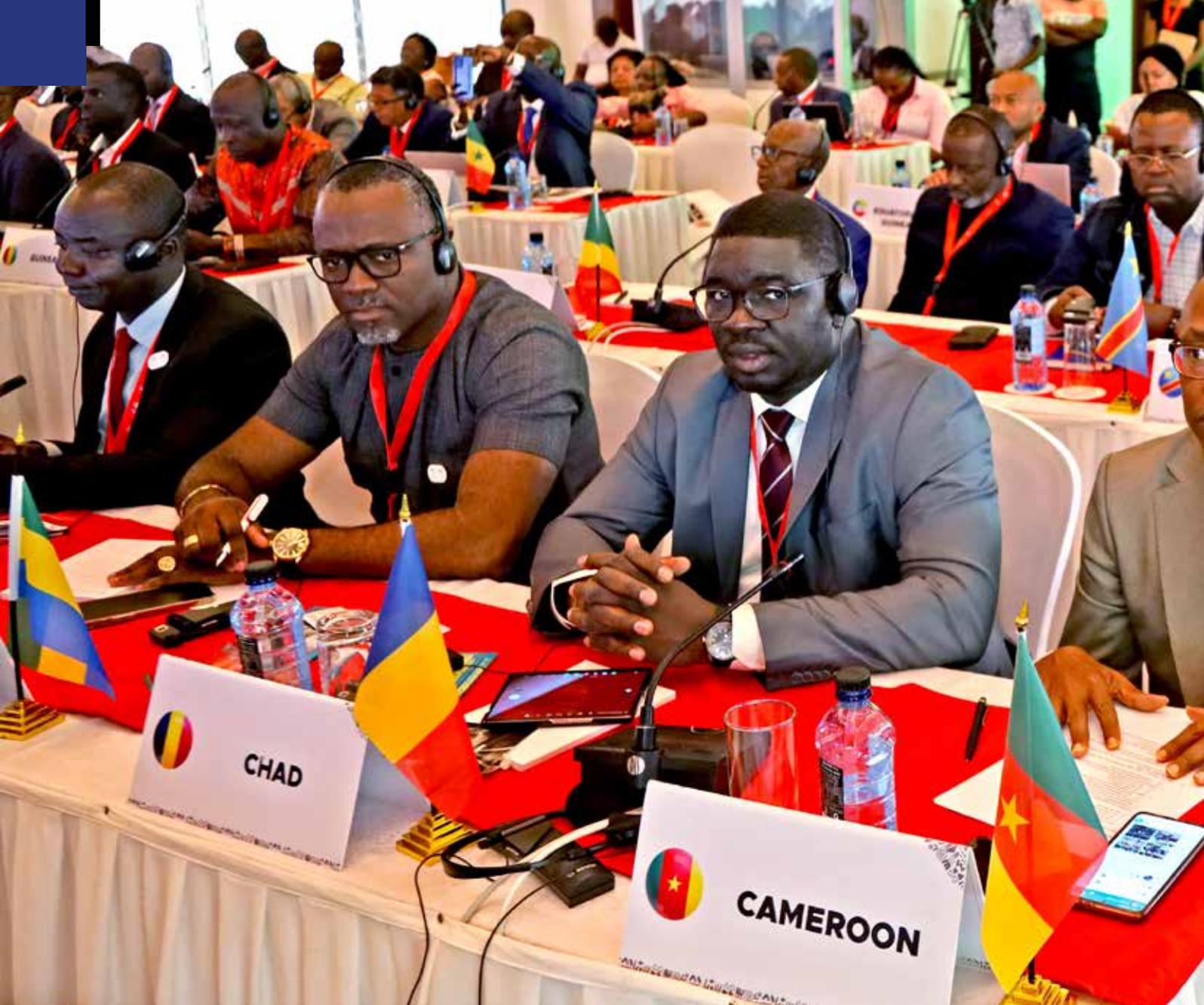
Les acteurs institutionnels à l'instar des Fédérations nationales ont la responsabilité de la détection des meilleurs athlètes, la supervision et le suivi des performances techniques en assurant une préparation de

qualité. Les relations avec les CNO africains ou d'autres pays amis ont pour objectif de trouver les centres d'entraînement les plus appropriés aux besoins des athlètes. L'identification de sources variées est nécessaire pour couvrir les coûts (Etats, Sponsors, FI, SO, ACNOA ...) car les contraintes budgétaires peuvent restreindre le nombre de stages, ainsi que l'accès à des équipements et des installations de qualité. Tout comme les différences culturelles et linguistiques peuvent être un obstacle à l'adaptation des athlètes surtout à l'étranger. La gestion de la pression et du stress est essentielle pour assurer une performance optimale lors des préparations de haut niveau. Dans le choix des camps d'entraînements, souligne Faissal ABDOURAHMAN, « *il est important d'identifier des lieux adaptés aux objectifs de l'athlète.* »

Fabrice Zango qui est athlète déclare « *On me demande souvent comment je fais pour tenir le rythme. Mon secret, c'est la discipline et beaucoup de sacrifices sur le plan social* », après le laboratoire de « huit à seize », il enchaîne avec trois heures d'entraînement le soir et les week-ends.

La suggestion des améliorations pour les infrastructures, les programmes d'entraînements, et les partenariats en ce qui concerne les camps existant déjà en Afrique sont autant de choses à prendre en compte.

Encourager une plus grande coopération entre les pays africains, ainsi qu'avec des partenaires internationaux, pour partager les ressources et les connaissances va participer à multiplier les opportunités de développement car des centres d'entraînement bien structurés peuvent influencer positivement les performances des athlètes africains aux JO de Paris 2024.



## L'ADÉQUATION DES SUBVENTIONS ET POLITIQUES DE PAIEMENT DU POINT DE VUE DU CNO EXPOSÉE À MOMBASSA

**A**u cours du 40ème Séminaire des Secrétaires généraux des CNO africains, Morake Raleaka du CNO du Lesotho a présenté un exposé sur l'adéquation des subventions et politiques de paiement du point de vu des CNO.

Pour l'orateur, cela commence par le plan stratégique, le plan d'affaires annuel et le budget annuel, en travaillant sur les propositions de projets et la responsabilité. Afin d'en tirer profit, il est important selon lui, d'optimiser les opportunités de financement. Il a précisé que les politiques



internes doivent aider les CNO à réaliser des gains. Il faut avoir des politiques de fonds de roulement, des politiques de change et des politiques d'investissement. Par exemple, si les paiements sont principalement effectués dans la monnaie locale, il est important de passer immédiatement de la monnaie étrangère à la monnaie locale pour éviter les pertes.

En ce qui concerne les paiements, Morake Raleaka a indiqué qu'il convient de maximiser les achats en gros pour obtenir des remises et de ne payer les transactions crédibles qu'après avoir obtenu l'autorisation nécessaire. Il a aussi, au cours de son exposé noté que les politiques de passation des marchés peuvent permettre d'optimiser les opportunités et qu'il est important de rendre des comptes de manière appropriée ; toute chose qui nécessitera l'adoption de politiques comptables.





## Jeux africains d'Accra et Paris 2024

# L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE PRÉSENTE SA STRATÉGIE

**A** Mombassa, le Dr Rodney Swigelaar de l'AMA a présenté un exposé abordant des questions spécifiques relatives à la conformité, aux normes et à la préparation des Jeux africains et de Paris 2024. La thématique développée était la suivante : « *Les sportifs, pierre angulaire d'une lutte antidopage durable, pertinente et responsable.* ».

Pour l'exposant, le programme de contrôle de conformité de l'AMA a été envoyé à tous les CNO. Le questionnaire sur la conformité au code (CCQ) s'appesantit sur les 6 s, les tests généraux et les enquêtes, etc. Tous les CNO sont invités à le remplir et à le soumettre. Les 27 et 28 novembre 2023, il y aura un webinaire africain sur le CCQ, et les CNO sont invités à y participer. Bien que les gouvernements ne soient pas signataires du

code de l'AMA, celle-ci (l'AMA) surveille les politiques et les lois élaborées pour s'assurer de leur conformité au code.

Pendant les compétitions à venir notamment les jeux de Paris, il y aura des contrôles complets en compétition et hors compétition, des contrôles d'avant-matchs, l'éducation et la sensibilisation des athlètes et du personnel d'encadrement à leur rôle et au respect du code.

Pour le Directeur de l'AMA Afrique, les CNO sont tenus de développer un programme d'éducation, l'AMA facilitera le processus par le biais de la plateforme d'apprentissage en ligne (Éducation et formation antidopage – ADEL), le renforcement des capacités par le biais du Cadre mondial de développement et de l'apprentissage, et l'utilisation des

stratégies de prévention du dopage fondées sur des données probantes par à travers la recherche en sciences sociales. Pour lui, les CNO sont encouragés à demander ce type de soutien.

Pour le Dr Rodney Swigelaar, l'AMA a développé 4 niveaux, et les premiers niveaux ont déjà reçu les CCQ. Les Secrétaires généraux des CNO ont la responsabilité de répondre aux CCQ, de développer des plans et de mettre en œuvre le programme antidopage pour Ghana 2023 et Paris 2024. L'ORAD est prête à travailler en étroite collaboration avec l'ONAD. Les CNO doivent accorder la priorité aux athlètes avec le soutien de l'ONAD. Pour le responsable de l'AMA, il est important que les CNO et les gouvernements s'unissent pour garantir un programme de conformité antidopage.



**Les CNO doivent accorder la priorité aux athlètes avec le soutien de l'ONAD. Pour le responsable de l'AMA, il est important que les CNO et les gouvernements s'unissent pour garantir un programme de conformité antidopage.**





## OLYMPAFRICA PRÉSENTE SES AMBITIONS POUR LA JEUNESSE AFRICAINE

**A** l'occasion du 40<sup>ème</sup> Séminaire des Secrétaires généraux des CNO, Olympafrica a fait une présentation sur la méthodologie de développement de son institution. Pour lui « *Le plan stratégique entre dans le cadre de la nécessité de mettre en place des outils indispensables au développement de la Fondation, laquelle a presque atteint sa taille critique* ». Il a

aussi été procédé à la présentation du plan stratégique sur O!YES (Olympafrica Youth Empowerment Through Sport).

Pour lui, les domaines d'intérêt d'Olympafrica sont en phase avec les valeurs olympiques. Au nombre des priorités figurent le sport olympique, le sport non olympique et le sport traditionnel, ainsi que d'autres actions qui promeuvent la paix et la durabilité.



Des concertations sur l'élaboration du plan stratégique ont été menées.

Olympafrica a aussi fourni des éclairages sur les procédures relatives aux programmes, indiquant que les demandes de projets continueront à se faire via Relay. Les rapports pour le programme Olympafrica seront disponibles sur la plateforme Relay et une copie sera envoyée par DHL à la Fondation. On a aussi noté de cet exposé que les CNO sont tenus de vérifier et de valider les images en les envoyant via Relay.

L'exposant a aussi été précisé que le centre Olympafrica, dans un pays, doit avoir son

**Le plan stratégique entre dans le cadre de la nécessité de mettre en place des outils indispensables au développement de la Fondation, laquelle a presque atteint sa taille critique.**

propre compte bancaire afin d'éviter le mélange des budgets avec les CNO et de permettre la conduite des activités et le suivi du programme. La question du signataire du compte bancaire doit être posée par le CNO et le directeur. Il a été demandé aux CNO d'ouvrir des comptes pour Olympafrica et d'en assurer le suivi. La réglementation relative au compte bancaire peut être fixée dans le cadre des directives financières du CNO.

Spécifiquement sur le programme O!YES, qui vise une utilisation du sport pour promouvoir les valeurs olympiques et renforcer le développement social, l'inclusion, l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes, la présentation s'est appesantie sur les réalisations depuis octobre 2022. L'accent a été mis sur l'égalité des genres dans cinq sports, notamment le football, l'athlétisme, le basket-ball et le volley-ball (introduit en 2023). 25 centres olympafrica ont déjà mis en œuvre le programme en entier, 52 589 garçons et filles ont participé au programme. Pour 2024, 29 pays seront ciblés.

# L'AVENIR DES JEUX CONTINENTAUX PRÉSENTÉ À MOMBASSA



L'avenir des jeux continentaux et les attentes des CNO ont été présentés à Mombassa par David Ojong du CNO Camerounais. Dans sa présentation, il a noté qu'il existe des jeux contextuels : les jeux Africains, les Jeux africains de la jeunesse (JAJ) organisés par l'ACNOA, les Jeux africains de Plage et les Jeux de l'ACNOA. Tous les jeux doivent rapporter de l'argent pour être en mesure de soutenir les événements. Il est donc nécessaire, de réfléchir à la manière dont les objectifs peuvent être atteints. Les défis que

pose l'organisation des Jeux de l'ACNOA amène notamment à la recherche de partenariats multiformes.

De cet exposé, on a retenu aussi que si les Jeux de l'ACNOA deviennent une épreuve qualificative aux Jeux olympiques, ils généreront des revenus énormes pour les pays et inciteront les gouvernements à y investir. La durabilité des Jeux de l'ACNOA dépendra de l'événement principal auquel les meilleurs athlètes du continent pourront assister car les médias ne s'intéresseront qu'aux athlètes de haut niveau.



## ROBERT MUTSAUKI EXPOSE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE ET DES PROGRAMMES

L'expert Robert Mutsauki a fait une présentation sur la collaboration avec les CNO dans les domaines de la planification stratégique, de la formation et des certifications du plan stratégique, de l'intégration du Comité exécutif (Comex) nouvellement élu et de l'élaboration du plan quadriennal de mise en œuvre du programme. Il a expliqué la feuille de route,

les avantages et le processus des meilleures pratiques.

Pour lui, il est important de former les animateurs de la planification stratégique afin renforcer les capacités des FN/Associations et ces dernières sont certifiées. Le pool continuera à aider ceux qui n'ont pas de plan stratégique.



## FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...LE PAISAC

**L**e 40<sup>ème</sup> Séminaire des Secrétaires généraux des CNO africains a été l'occasion pour les responsables du PASAC de présenter leur organisation. Le directeur a fourni des informations sur l'organisation, qui a vu le jour au Sénégal et est passée par Montréal. Pour lui, elle est accessible à tous les entraîneurs de sports olympiques au Canada et en Suisse. Partenaire de

l'Association canadienne des entraîneurs avec un programme de certification national. La formation en Suisse se fait uniquement en français. Depuis l'avènement de la Covid-19, le programme a été modifié. Il a lieu 4 semaines en ligne et 2 à 3 semaines en présentiel. On a pu noter que ce programme a été maintenu en raison du problème des visas et de l'emploi du temps chargé des coaches.

# LE PROJET SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE L'ÎLE MAURICE EXPOSÉ À MOMBASSA

**L**e CNO de l'île Maurice par le biais de son représentant à Mombassa, Hedley How Foo Kiong Han Mui a présenté son projet sur les changements climatiques et expliqué le processus. Pour lui, les anciens athlètes sont en charge du projet. Dans le

cadre de ce projet, les CNO doivent signer les résolutions de la COP 26. En plus, en lien avec ce projet, le CNO a deux autres projets : la construction d'un centre d'entraînement de gymnastique bioécologique et la protection de l'environnement contre les bouteilles à usage unique qui polluent l'environnement.





## LE CNO GAMBIEN EXPOSE SUR LES DÉFIS DE LA NUMÉRISATION À L'ÈRE POST-COVID 19

**L**e CNO de Gambie a présenté à Mombassa un document sur l'exploitation de la transformation numérique pour améliorer l'engagement des jeunes et des supporters dans les activités sportives. Un

exemple de transition avant et après Covid a été donné à partir d'un match de football, qui avant la Covid remplissait le stade qui est désormais vide depuis la Covid. Pour Njire Yorro, les supporters ont appris à interagir par voie numérique.



La présentation a également abordé les défis et la manière dont les CNO pourraient tirer parti de la numérisation pour atteindre davantage de jeunes. Par exemple, comment monétiser les médias sociaux tels que YouTube, Facebook, etc. Il est nécessaire de se concentrer sur la mise en place d'un accès numérique primaire pour la communauté sportive de la jeunesse africaine, et de voir comment étendre les marchés. La création de contenu numérique, l'engagement dans les réseaux sociaux et le développement d'applications mobiles pour les CNO font partie des stratégies clés.



**La présentation a également abordé les défis et la manière dont les CNO pourraient tirer parti de la numérisation pour atteindre davantage de jeunes.**

Pour Njire Yorro, la diffusion en direct et les événements virtuels, les institutions de renforcement de la communauté, les programmes de sensibilisation des jeunes. L'utilisation d'un site web de vidéo à la demande et de plateformes tierces peut améliorer la production et la distribution de contenu numérique.

Des recommandations ont été formulées à l'intention des CNO et de l'ACNOA afin qu'ils puissent tirer parti de la numérisation. Il s'agit notamment d'effectuer une analyse empirique du marché numérique, d'éviter un essor de la mise en œuvre massive, de permettre aux clients de diriger leur expérience numérique et d'adopter des progrès rapides en matière de transformation numérique.

# DES RECOMMANDATIONS FORTES POUR UNE GOUVERNANCE OPTIMALE DES CNO AFRICAINS

Au cours des travaux de Mombassa, les participants ont formulé des recommandations qui sont présentées ici.

- L'amélioration des infrastructures et des programmes des camps d'entraînement existants en Afrique et le renforcement de la coopération entre les pays africains dans ce sens,
- Respect des délais fixés dans l'agenda de Paris 2024 ;
- faire mieux que les JO de Tokyo en matière de représentativité des genres en faisant de sorte que 30% de femmes occupent des postes à responsabilité aux Jeux ;
- Conformité au code de conduite pour la prévention des manipulations des compétitions et infractions aux règlements ;
- Veille à la conformité des uniformes des délégations des CNO et de compétitions aux standards fixés pour les JO Paris 2024 ;
- Soumission pour validation des uniformes via la plateforme RELAY avant 31 mars 2024 ;
- Respect des directives du CIO et des fédérations internationales relatives aux tenues qui sont disponibles sur NOCnet et des conditions d'utilisation de l'emblème officiel ou de la marque verbale de Paris 2024 ;
- Aide, soutien et assistance aux délégations qui rencontrent des problèmes d'obtention de visa ;
- Atténuation des défis et préoccupations du CNO à l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024 ;
- Appui des Secrétaires Généraux des CNOs d'Afrique de la position du Comité exécutif de l'ACNOA pour l'organisation des Jeux africains de l'ACNOA qualificatifs pour les jeux olympiques ;
- Utilisation des fonds alloués aux CNO de manière optimale ;
- Mise de l'accent sur l'éducation des athlètes dans le cadre de la lutte antidopage ;
- Encouragement des CNO à la création de Centres Olympafrica ;
- Ouverture d'un compte bancaire pour le centre Olympafrica différent du compte bancaire du CNO ;
- Organisation en 2024 du séminaire des Secrétaires Généraux à Maputo au Mozambique. ».



## UNE CÉRÉMONIE DE CLÔTURE SUR FOND DE SATISFACTION

**L**a cérémonie de clôture du 40ème Séminaire des Secrétaires généraux des CNO africains a été l'occasion pour le Trésorier Général de l'ACNOA, Ahmed Abu Gumel, représentant du Président Mustapha Berraf de remercier les participants pour leur contribution active pendant les travaux. Il leur a demandé de tirer profit des enseignements et des échanges de Mombassa pour asseoir une gouvernance optimale dans leurs CNO. Il a demandé aux Secrétaires Généraux présent de partager les informations avec leurs Fédérations de retour dans leurs pays, il a également remercié le

CNO hôte et le Gouvernement kenyan pour toutes les facilités offertes et qui ont permis une organisation réussie et sans faille du Séminaire de Mombassa.

Par ailleurs, le Secrétaire général du CNO Kenyan, Francis Mutuku, a reçu un diplôme en reconnaissance de l'accueil par son pays du 40ème Séminaire des Secrétaires généraux des CNO africains. Celui-ci a alors dédié cette récompense à son équipe dévouée composée du personnel et des dirigeants dont l'engagement sans faille a fait de cet événement un succès retentissant.



**Forum régional sur les finances**

# **LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE ET L'ACNOA EN SYMBIOSE POUR LA GOUVERNANCE**



**En prélude au 40<sup>ème</sup> Séminaire annuel des Secrétaires généraux des CNO africains, la Solidarité olympique (SO), en collaboration avec l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), a organisé du 1er au 2 novembre 2023, à Mombasa, au Kenya, un forum sur les Finances. La rencontre était consacrée à la gestion financière et au contrôle des fonds de la SO. Les CNO membres de l'ACNOA y ont pris part, par le biais de leurs Secrétaires généraux accompagnés des responsables en charge de la gestion quotidienne des finances au sein des Comités nationaux olympiques (CNO).**



## CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Le séminaire sur les finances, les travaux ont été officiellement ouverts le 1er novembre 2023 par le Chef de l'Unité Entourage à la Solidarité Olympique qui conduisait la Délégation du CIO, M. Yassin Yousfi, qui a déclaré :

**« Nous sommes ravis de nous retrouver ici à Mombassa pour participer au 1<sup>er</sup> Forum financier. Il s'agit d'une rencontre qui nous a permis de partager des informations précises et détaillées avec les CNO. En tant que principal pourvoyeur de fonds, le CIO en tant que promouvoir une approche unifiée afin d'atteindre l'excellence financière dans le cadre de notre quête commune vers l'excellence sportive ».**

Quant au Secrétaire général de l'ACNOA, l'Ingr. Ahmed Abou Elgasim Hashim, ce haut responsable du Mouvement olympique africain a transmis aux participants les excuses de l'Honorable Mustapha Berraf, le Président de l'institution, empêché. Il a noté, dans son message toute l'importance de ce forum qui intervient à mi-parcours de l'actuel olympiade et qui permet une saine gestion des ressources de la Solidarité olympique par les CNO. Quant à Francis Mutuku, Secrétaire général du Comité national olympique du Kenya (NOC-K), il a transmis aux participants les excuses de Paul Tergat, Président du NOC-K, absent en raison d'une mission à l'étranger. Il a remercié la Solidarité olympique et l'ACNOA pour avoir choisi Mombassa comme cadre d'accueil de cette importante rencontre.

# DES TRAVAUX DIGNES D'INTÉRÊT POUR LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE DES CNO



Dans son contenu, le forum de Mombassa a porté sur les principes comptables de base, la gestion financière et la gouvernance, les politiques et procédures de la Solidarité olympique, et les bonnes pratiques dans certains CNO. Il s'est articulé autour des présentations, des discussions de groupe et des séances plénières/questions-réponses en ligne. Au plan opérationnel, les CNO ont été installés en fonction de leur zone et langue de travail respectives.

## SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables de la SO ont été présentés et l'accent a été mis sur la conformité avec les législations nationales qui ont des exigences telles que l'obligation d'instaurer des bordereaux de paie, des charges sociales, l'impôt sur le revenu, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la retenue à la source (RAS), l'impôt foncier ou l'impôt prélevé par les collectivités locales et l'obligation de présenter des états financiers. Les CNO sont censés se conformer aux législations nationales et aux règles et réglementations de la SO, qui sont d'ailleurs complémentaires.

Les experts de la Solidarité olympique ont aussi recommandé aux CNO d'adopter,

autant que possible, les normes comptables internationales et de communiquer régulièrement à la SO tout changement intervenu dans les principes utilisés ou dans leur application. Pour eux, la meilleure pratique consiste à mettre en place un minimum d'intégrité et de rapprochement mensuels des données. Cela nécessitera l'achat d'un logiciel de comptabilité pour sécuriser le stockage électronique et prévenir la perte de données ou minimiser les erreurs manuelles. Le logiciel choisi doit tenir compte d'exigences spécifiques telles que la capacité de financement et l'évaluation du support client, la facilité d'utilisation et la sécurité des données, entre autres.

## DES ÉTATS FINANCIERS

Selon la Solidarité olympique, il y a nécessité pour les CNO de préparer des rapports annuels comprenant des états financiers. Ledit rapport doit comporter un bilan, les profits et les pertes, un état des capitaux propres et des notes. Les états financiers doivent être validés par le Comité exécutif

et l'Assemblée générale, puis publiés à l'intention des parties prenantes et du public.

Au cours des travaux de Mombassa, une session pratique sur la reddition de comptes sur la plateforme Relay a été organisée à l'intention des comptables ou de ceux qui sont chargés de soumettre les rapports financiers.

## DES AUDITS EXTERNES



Au cours de ce forum, il a été indiqué selon la réglementation financière de la SO, les comptes audités doivent être publiés dans un délai de 5 mois, conformément aux législations nationales. L'audit indépendant/externe doit être effectué par une société/personne qui n'a pas d'influence. Le rapport d'audit doit être impartial et objectif. La SO exige que les CNO respectent les normes d'audit internationalement reconnues (ISA). Parmi ces cabinets d'audit reconnus, on peut citer PwC, Deloitte, KPMG et Mazars...

Les opinions des auditeurs ont également été expliquées : i) une opinion sans réserve, c'est-à-dire une opinion favorable ; ii) une opinion

avec réserve, lorsqu'il y a des erreurs ; iii) une opinion défavorable (lorsque l'audit comporte des problèmes significatifs et généralisés) et une clause de non-responsabilité (lorsque les auditeurs ne sont pas en mesure d'émettre une opinion).

Au cours du forum, il a été indiqué que la différence entre l'audit externe et le contrôle des fonds de la SO est qu'alors que les audits externes sont réalisés chaque année et portent sur tous les fonds du CNO (ceux de la SO et d'autres sources), le contrôle des fonds de la SO est effectué une ou deux fois tous les quatre ans et concerne uniquement les fonds de la SO.



## DE LA GESTION FINANCIÈRE

**L**es experts du Forum de Mombassa ont donné aux participants des orientations de la SO en matière de gestion financière. Celles-ci portent notamment sur la nécessité de fournir des documents originaux, des factures de fournisseurs, des relevés bancaires, des documents comptables (tels que des registres, des comptes de dépenses), des contrats avec les fournisseurs, des bordereaux de paie et des documents fiscaux, entre autres. Les CNO doivent acquérir un logiciel pour pouvoir stocker ces documents correctement. Les archives doivent contenir des documents physiques conservés en toute sécurité mais accessibles aux utilisateurs, des dossiers par exemple. Il est important de créer un espace d'archivage où les documents ne pourront pas être endommagés. Un système de stockage électronique accessible peut créer plus d'espace, doit être sécurisé et sauvegardé pour protéger les données contre la perte et doit être accessible à distance pour plus de flexibilité.

Pour les projets financés par la SO, il est recommandé de les codifier en se servant

de l'année, du mois, de l'ID de l'application Relay ou du nom du programme/de l'activité.

Afin de garantir une gestion financière et une protection adéquates, il est important que les CNO disposent d'une politique de transfert de documents permettant d'éviter de perdre des données et d'enfreindre la politique de gestion financière de la SO. En effet, les personnes chargées de gérer les finances des CNO changent souvent et le fait de disposer d'une politique de transfert fonctionnelle garantit la sécurité et la protection des documents pendant au moins 8 ans, comme le recommandent la réglementation de la SO.

Il a été conseillé aux CNO d'éviter les opérations de transfert d'espèces, les chèques à des tiers et les reçus de cartes de crédit et les notes. Si des espèces doivent être fournies, une politique doit être mise en place à cet effet.

Pour les experts, les CNO doivent conserver tous les documents financiers pendant au moins 8 ans.

## DU BUDGET ANNUEL

Pendant les travaux de Mombassa, il a été indiqué que chaque CNO doit soumettre un budget annuel basé sur ses revenus. Le processus d'élaboration du budget annuel commence par le plan stratégique et son exécution. Pour ce faire, une bonne gouvernance financière est nécessaire.

Le CNO du Kenya a partagé son processus de budgétisation qui commence par le plan stratégique impliquant les commissions, le comité des finances, le comité exécutif et l'assemblée générale pour adoption. Le budget est approuvé par le comité exécutif et soumis à l'Assemblée générale annuelle pour adoption.



## DE LA GESTION DES RISQUES

Une présentation a été également faite sur la gestion des risques. Celle-ci comprend le processus d'identification des risques, leur évaluation, leur atténuation et leur suivi. Il est important de comprendre ce qui peut mal tourner dans le système financier du CNO. Par exemple, des facteurs externes tels que des changements dans l'économie ou la réglementation, des facteurs internes tels que les processus et les ressources pourraient devenir des risques. D'autres facteurs incluent la dépendance sur un seul sponsor ou à une seule source de revenus, des facteurs environnementaux tels que les catastrophes naturelles, les problèmes

technologiques (piratage, perte de données), la réputation du CNO ou l'expérience passée.

Pendant les travaux de Mombassa, le Comité national olympique du Lesotho a fait une présentation sur la gestion des risques financiers et la gouvernance. Cette présentation comprenait une matrice de gestion des risques pour les fédérations et associations membres. Le CNO du Maroc a, quant à lui, fait une présentation sur les lignes directrices financières tandis que le CNO de la Namibie a présenté le processus d'élaboration d'une politique de gestion des risques. Les documents de présentation de chacune de ces CNO ont été distribués aux participants.



## DES CONTRÔLES INTERNES

Les trois niveaux de contrôle interne ont été présentés aux participants à ce forum de Mombassa :

- le contrôle de base : lorsque des politiques de contrôle sont en place pour les risques de base, mais qu'elles ne sont pas documentées (informel) ;
- le contrôle intermédiaire : ici, les risques clés sont couverts par les contrôles et il existe des preuves (documentées) ; et
- le niveau de contrôle avancé : à ce niveau, il y a une évaluation continue de l'efficacité des contrôles internes et la désignation d'une personne chargée du suivi.

L'animateur a expliqué les étapes de la mise sur pied des contrôles internes, telles que l'identification des principaux risques et processus, la définition du système de contrôle interne, l'attribution des responsabilités et l'évaluation des contrôles.

L'un des principaux risques auxquels sont exposées de nombreuses organisations c'est la fraude. Pourtant, celle-ci peut être évitée grâce à la séparation des tâches qui permet de veiller à ce que plusieurs tâches ne soient pas gérées par une seule personne ou qu'aucune personne ne soit la seule à tout contrôler. À titre d'exemple, la demande, l'approbation

et le paiement doivent être confiés à des personnes différentes. Lorsque cela n'est pas possible, il peut y avoir des contrôles de compensation (qui permettent tout de même d'effectuer des contre-vérifications).

Des exemples illustrant la nécessité de séparer les tâches ont été présentés : notamment, la manipulation des espèces peut facilement entraîner des pertes, l'approbation des achats et des paiements par une seule et même personne peut encourager les pirates informatiques ou la même personne à ouvrir des comptes différents ou encore à entretenir une collusion avec les fournisseurs. D'autres moyens d'éviter la fraude consistent à mettre en place une procédure d'appel d'offres concurrentielle comprenant des critères de sélection clairs, à divulguer des informations sur les paiements et les transactions bancaires, à établir des rapports financiers et à gérer les stocks afin de réduire l'achat d'articles pour un usage personnel ou l'accumulation d'uniformes par une même personne.

Le recours à la politique de la double signature est important pour tous les contrats commerciaux, les marchés publics, les contrats institutionnels, les transferts et les retraits bancaires. Il doit toujours y avoir au moins deux signataires.

## DU RAPPORT FINANCIER DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

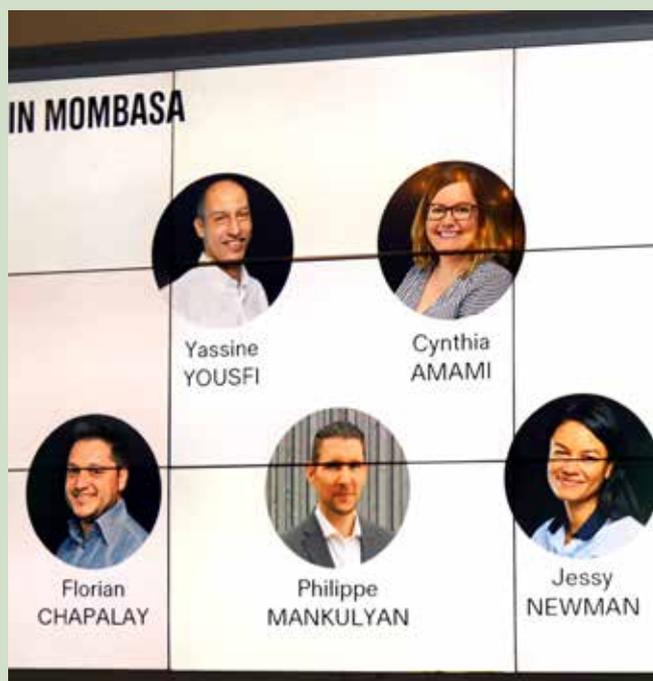
Les participants au forum de Mombassa ont été guidés dans l'élaboration du rapport via la plateforme Relay. Les domaines couverts comprennent la déclaration des avances, les dépenses accompagnées de factures et de pièces d'identité, la valeur des dépenses et la devise utilisée. L'importation dans le rapport, le regroupement des dépenses, le taux de change, la politique du CNO par rapport au

contrôle des taux de change de la SO ont également été expliqués. Il a été recommandé aux CNO d'adopter le taux de change pour les fonds versés en dollars US par la SO. En cas d'utilisation de taux quotidiens, les sites web de Bloomberg et d'OANDA sont les plus appropriés. Il est important d'avoir une politique sur les taux de change.

## DU PROCESSUS DE L'ACNOA EN FAVEUR DES ACTIVITÉS CONTINENTALES

Les dossiers ouverts de l'ACNOA devant être clôturés avant la fin de l'année ont été présentés. Il a été recommandé aux CNO d'en prendre note. Ces dossiers englobent les activités des CNO 2021 - 2022 - 2023, la subvention de l'ACNOA pour les Jeux de Plage d'Hammamet, le Forum sur l'Égalité des genres (billets), le Séminaire des SG 2023 (billets et indemnités), le Séminaire des CDM de la Solidarité olympique (SO) pour les Jeux olympiques de Paris 2024, et la Journée Olympique de la SO.

D'autres informations ont été fournies sur le programme de contrôle de la SO, par le gestionnaire du programme au moment de l'examen de la demande et du rapport, par le biais du programme de contrôle des fonds de la SO et des CNO dans le cadre de l'audit statutaire annuel. Le gestionnaire du programme doit s'assurer que la demande est complète, qu'elle est classée, que les délais sont appropriés, qu'elle est exacte



(correspondance entre la justification et le rapport financier) et qu'elle est évaluée (la conversion du montant est correcte et conforme aux orientations de la SO).



## LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS À LA CLÔTURE DU FORUM

Le Forum financier de la Solidarité olympique et de l'ACNOA a été clôturé par les remarques d'Angela Rianto, responsable des finances et des opérations, de Yassin et de Francis Mutuku, Secrétaire général du CNO du Kenya. Les participants, à l'unanimité ont

reconnu le caractère instructif de cette rencontre et ils ont remercié l'ACNOA et la Solidarité olympique pour la bonne initiative prise pour édifier les responsables des CNO africains sur la gestion des ressources de ce bras séculier du CIO.

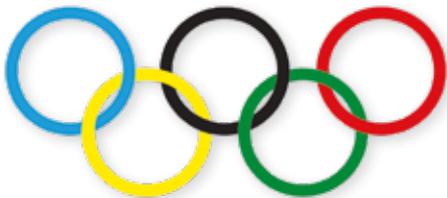
*Merci  
Merci Merci Merci  
Merci Merci Merci Merci  
Merci Merci Merci Merci Merci  
Merci Merci Merci Merci Merci Merci  
Merci Merci Merci Merci Merci Merci  
Merci Merci Merci Merci Merci Merci  
Merci Merci Merci Merci Merci Merci  
Merci Merci Merci Merci Merci Merci  
Merci Merci Merci Merci Merci Merci  
Merci Merci Merci Merci Merci  
Merci Merci*

**MERCI !**

*Kenya*



# ACNOA - ANOCA



**Contacts**  
 contact@africaolympic.com  
 www.africaolympic.com  
 AcnoaAnoca  
 https://www.youtube.com/channel/UCwVDOzHZQ8YNvWl0SrI2ubA/videos

Facebook: AcnoaAnocaInfos  
 Instagram: acnoaanoca